

AIDES FINANCIERES

Pandémie de Covid-19 :

Mise à jour Fonds de soutien départementaux et régional

Certains départements se sont mobilisés pour soutenir le mouvement associatif face aux conséquences de la pandémie de la Covid-19.

Vous retrouverez ci-après un point à date des dispositifs mis en place avec les liens correspondants.

I. Loire Atlantique : Fonds de soutien départemental citoyenneté – Volet Sport

Clos depuis le **15 septembre 2020**, en attente d'actualisation.

Contact : fondssoutiencitoyennete@loire-atlantique.fr

II. Maine et Loire : Fonds de soutien départemental citoyenneté – Volet Sport

Etude au cas par cas : <https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/sport>

III. Mayenne : Fonds de soutien départemental citoyenneté

Le département a déployé un fonds de soutien qui s'élève à 100 000€. Leur volonté est de maintenir le tissu associatif local.

Contact : Solène LEGAY 02.43.59.96.85 / Arnaud LAVIOLETTE 02.43.59.96.86

IV. Vendée : Fonds exceptionnel d'aides aux associations

Contact : fondsexceptionnelsoutienassociations@vendee.fr.

Nous restons en veille sur le département de la Sarthe (72).

V. Conseil Régional Pays de la Loire

Pour rappel, vous retrouverez ci-dessous le dispositif du **Fonds Régional Solidarité Sport** (prolongé jusqu'au 30 Septembre 2021).

Il concerne les associations employeuses présentant un déficit :

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/fonds-regional-pays-de-la-loire-solidarite-sport>



Mise en place d'un numéro d'urgence dédié aux associations culturelles, sportives et en charge de la précarité, ce numéro est disponible de 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi :

0 800 04 22 22